

SÉANCE extraordinaire

LE 26 aout 2014

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 26 aout 2014, à 16 h 30, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Benoit Cayouette, maire suppléant, madame la conseillère Marie-Claire Blais et messieurs les conseillers Luc Legresley, Denis Pelchat, Christian Dea et Gilles Daraïche.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général.

EST ABSENTE : Madame Louise Langlois, maire.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

140826.232 COORDONNATEUR MUNICIPAL – EMBAUCHE

CONSIDÉRANT que de nombreux dossiers sont en cours de réalisation à la Ville de Chandler;

CONSIDÉRANT que tous ces dossiers mobiliseront l'ensemble des ressources humaines de la municipalité ;

CONSIDÉRANT que ce Conseil juge qu'il y a lieu de procéder à l'embauche d'une ressource supplémentaire qui relèvera du directeur général de la Ville et sera responsable de certaines tâches spécifiques qui lui seront dévolues;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et résolu ce qui suit :

Que la Ville de Chandler procède à l'embauche de monsieur Benoît Moreau à titre de coordonnateur municipal, à un salaire annuel de 48 393.80 \$;

Qu'il y aura période de probation représentant les six (6) premiers mois consécutifs de travail à compter de la date d'embauche avant l'obtention d'un statut d'employé permanent;

QU'une évaluation écrite de rendement sera complétée et ajoutée au dossier de l'employé à la fin de la période de probation;

QUE la personne cadre en probation est assujettie aux dispositions de la politique des conditions des employés cadres de la ville de Chandler à l'exception des articles 19 et 23.

QUE monsieur Roch Giroux, directeur général, est autorisé à signer, pour et au nom de la ville, tout document requis, pertinent et nécessaire pour donner plein et entier effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140826.233 APPROBATION DE FACTURES - SALLE DE SPECTACLE – VACHON & ROY ARCHITECTES

Suite aux recommandations de paiement de monsieur André Fortin, ingénieur de la firme Dessau Progest, sur proposition de monsieur le conseiller Luc Legresley, il est unanimement résolu d'approuver le paiement des factures finales ci-dessous détaillées à la firme Vachon & Roy architectes, dans le cadre du projet «Salle de spectacle de Chandler» :

Facture numéro 4192-13	3 999.75 \$
Facture numéro 4193-14	8 219.16 \$
Facture numéro 4191-12	14 178.71 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140826.234 APPROBATION DE CONTRAT - CENTRE SPORTIF CLÉMENT-TREMBLAY – ISOLATION LEFÈVRE

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraïche et unanimement résolu d'accorder le contrat à Isolation Lefebvre pour l'exécution des travaux d'isolant sur la tuyauterie demandée dans la salle des compresseurs de l'aréna de Chandler au coût total de 7 250 \$, plus taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140826.235 ÉCLAIRAGE PARC INDUSTRIEL – MANDAT À LA DIRECTRICE DU SERVICE URBANISME

Il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu d'autoriser madame Marie-Christine Thériault, directrice du Service de l'urbanisme et de l'environnement, à entreprendre les démarches requises et nécessaires pour l'installation de six (6) lumières de rue sur l'avenue du Parc industriel, secteur Pabos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140826.236 FERMES MARINES DU QUÉBEC – SYSTÈME BIONEST

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation pour les travaux relatifs à l'installation d'un système de traitement secondaire avancé Bionest avec désinfection UV et avec rejet à l'environnement pour l'usine Fermes Marines du Québec;

CONSIDÉRANT que la ville a reçu une seule soumission jugée conforme par la firme BPR;

CONSIDÉRANT que la mise aux normes du système de traitement des eaux usées à Newport est prévue en 2017 selon l'échéancier fourni au Ministère;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Luc Legresley et unanimement résolu d'octroyer le contrat au seul soumissionnaire, soit Transport Emilien Leblanc au coût de 24 506.92 \$, toutes taxes comprises.

Le Conseil autorise également l'achat d'une fosse septique et les services professionnels requis d'un électricien, coûts estimés à 4 300 \$, taxes en sus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140826.237 DÉVELOPPEMENT JEAN-PAUL SHANNON

REPORTÉ.

140826.238 PLAN LIGNE ÉLECTRIQUE – SECTEUR NEWPORT – AUTORISATION

Sur proposition de monsieur le conseiller Luc Legresley, il est unanimement résolu d'approuver l'ensemble des plans déposés à la Ville de Chandler par la firme Cima + concernant le remplacement de la ligne électrique dans le secteur Ouest de Newport, plus particulièrement les plans portant le numéro 2474S64846804M concernant le tronçon situé entre les adresses civiques numéros 10 et 573, route 132, représentant une distance approximative de 7 km.

Il est également résolu que le directeur général soit autorisé à signer l'ensemble des plans déposés.

Le Conseil prend également acte de la suggestion du conseiller monsieur Luc Legresley visant à rapprocher la ligne électrique de la route 132 dans le secteur extrême Ouest de Newport.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140826.239 MONSIEUR OLIVIER LAFONTAINE – NOMINATION CHEF D'ÉQUIPE

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu de nommer monsieur Olivier Lafontaine, chef d'équipe au sein des employés attirés à l'embellissement de la ville à compter du 26 août 2014.

Il est également résolu que monsieur Olivier Lafontaine bénéficie d'une prime de 1,51 \$ / heure et que monsieur Roch Giroux soit et est autorisé à signer pour et au nom de la ville tout document requis, pertinent et nécessaire pour donner plein et entier effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140826.240 SDEIC – NOMINATION CLAUDE BABIN

CONSIDÉRANT que, suivant la Loi concernant la Ville de Chandler, (L.Q., 2005, chapitre 62) les membres, administrateurs et dirigeants de la Société de développement économique et industrielle de Chandler, de la Société de développement de Chandler et du Fonds de développement économique de Chandler, sont nommés par la Ville de Chandler;

CONSIDÉRANT que dans une lettre adressée à madame Louise Langlois, maire, monsieur Claude Babin, administrateur au FDEC, donne sa démission;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'accepter cette démission et de remercier monsieur Claude Babin pour son travail au sein du FDEC;

POUR CES MOTIFS, sur proposition de monsieur le conseiller Denis Pelchat, il est unanimement résolu :

- 1) D'accepter la démission de monsieur Claude Babin comme membre administrateur du FDEC;
- 2) De nommer, avec effet, à compter du 26 août 2014, monsieur Claude Babin, membre administrateur de la Société de développement économique et industrielle de Chandler;
- 3) De transmettre copie de la présente résolution aux organismes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140826.241 ACHAT CALCIUM – HIVER 2014-2015

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu d'autoriser monsieur Marc Lévesque, contremaître au service des travaux publics de la Ville, à procéder à l'achat de 400 tonnes de sel de calcium pour la saison 2014-2015 et à signer, pour et au nom de la Ville, tous documents pertinents, requis et nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140826.242 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Luc Legresley propose la levée de l'assemblée à 17 h 32.

VILLE DE CHANDLER

Benoit Cayouette
Maire suppléant

Roch Giroux
Directeur général